

MAIRIE DE GIGORS-ET-LOZERON

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10/07/2017

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 juillet 2017 à 20h, sous la présidence de Mme Béatrice MARTIN, Maire.

Présents : DEFFAISSE Jean-Michel - DEFFAISSE Yves - EYNARD Lucien - HARINCK Philippe - MARTIN Béatrice - THOURIGNY Carole - VIRET Loïc - XUEREF Anne-France

Pouvoir de : JUVENETON Pierre à MARTIN Béatrice

Absents : BOS Sébastien - LANTHEAUME Olivier

Secrétaire de séance : M DEFFAISSE Jean-Michel

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 31/05/2017. M. EYNARD signale une erreur dans le numéro de parcelle pour le « bien présumé sans maître ». Il faut lire la parcelle section I n°170. Par ailleurs, la dénomination du quartier Royal de Chauvet est confirmée par les données du cadastre. Ce compte rendu sera rectifié et soumis au vote au prochain conseil.

DELIBERATION

1- Désaffectation et déclassement de la parcelle AH 193, hameau de Gigors

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 18/01/2017 approuvant le projet d'échange entre Monsieur DUPUIS Jean-Paul (propriétaire de la parcelle AH n°195 pour 12m²) et la Commune (propriétaire de la parcelle AH n°193 pour 14m²), et expose la nécessité de procéder au déclassement de la surface concernée. La parcelle AH 193 faisant partie du Domaine Public de la commune, il convient de la désaffecter puis de la déclasser. Adopté à l'unanimité

INFORMATIONS

Suite au rapport des Sous Commissions Départementales d'Accessibilité des 2/05 et 16/05/2017, les dérogations d'accessibilité sont désormais formalisées pour la salle de réunion et pour l'église. Les services du Département ont confirmé l'accord de subvention à hauteur de 8432€ pour le dossier de l'adressage postal. Une proposition de numérotation doit nous être transmise par La Poste. A l'occasion de la réalisation des plaques de chemins par le 8FabLab, une découverte des ateliers sera proposée aux élus et habitants. La date sera communiquée par voie d'affichage et par le site *gervanne-sye.com*. L'étude de préfaisabilité portant sur l'école de Lozeron et menée par SOLIHA est brièvement présentée au conseil. L'hypothèse 3 qui repose sur l'aménagement de 2 appartements semblerait la plus appropriée. La réflexion se poursuit, et s'élargira à l'articulation des opérations à engager sur les biens communaux pouvant contribuer au montage financier de ce projet de rénovation. Les demandes de subvention patrimoine devront être réalisées d'ici fin septembre. Il convient donc de faire chiffrer les projets potentiels (achèvement du columbarium, diagnostic sanitaire Eglise, dessouchage des acacias entre l'église et le cimetière) pour effectuer les choix au conseil de septembre.

Pour ce qui est des travaux de voirie, l'estimatif d'un montant de 7010€ HT a été signé pour Charchauve et La Moutine ; la consultation des entreprises est en cours (publication le 30 juin). L'ouverture des plis se fera très prochainement. L'installation d'une buse au chemin du Maillet par l'entreprise Liotard est en attente. La commune a été destinataire d'un arrêté du Centre technique départemental de Crest pour les travaux ENEDIS qui se dérouleront au transformateur l'Evêque, au croisement des Touires sur la RD732. La circulation sera sous alternat sur la durée du chantier du 29/08 au 8/09/2017. L'arrêté préfectoral N° 2017174-00014 du 23/06/2017 stipule que le contexte estival engendre des restrictions liées à l'usage de l'eau, les directives sont affichées aux panneaux d'informations de la mairie.

L'entreprise Liotard a procédé à l'installation de vannes supplémentaires au réservoir de Lozeron afin d'apporter une aide au diagnostic de l'écart grandissant entre les index du compteur du répartiteur sous la Mairie, et celui de sortie du réservoir de Lozeron. Apparemment la source des Raffins serait en nette diminution ces derniers mois, ce qui engendrerait une plus grande sollicitation de la Doure. Une solution temporaire sera mise en place pour laisser une petite arrivée d'eau dans le

bassin pour la période estivale. L'employé communal va procéder au relevé des compteurs d'eau abonnés à compter de la semaine prochaine ; et pour éviter les complications, il ne laissera pas le relevé des index chez les habitants.

M Viret et Mme le Maire font un bref retour sur le chantier Concordia. Les travaux réalisés sont de qualité, et le séjour des jeunes s'est déroulé dans une bonne ambiance en créant des liens entre habitants et volontaires. Cette expérience fera l'objet d'un bilan avec le PNRV et l'association Concordia le 11/09 à 11h. Mme Xueref et M Y. Deffaisse reviennent sur la journée des bénévoles du Laboratoire Sanoflore le 4 juillet dernier, et expriment leur satisfaction. L'ensemble du conseil adresse ses remerciements aux bénévoles mobilisés.

Le devis de Mme Richard, rédactrice juridique, pour les actes administratifs Dupuis et Terrail s'élève 814,80 € TTC. Comme évoqué au dernier conseil municipal, Mme le Maire propose un courrier pour interpeller nos grands élus sur la sortie de notre commune (et celles de la CCVD) du zonage ZRR (Zone de Revitalisation Rurale).

La Communauté de communes demande à identifier un référent randonnées pour faciliter les échanges et les interventions d'entretien des itinéraires PDIPR. Un appel à candidature est lancé auprès des élus. La commune est sollicitée pour réaliser des visites commentées de l'Eglise, et recherche des personnes susceptibles d'intervenir les 06/08 et 21/10/2017. Les rapports d'activités de la CCVD, du SDED et des gardes verts du PNRV sont disponibles et consultables en mairie.

La Commune a bénéficié d'un don de 200€ lors du mariage de Valérie Béranger et François Payebien ; et d'un don de 25€ par l'association, Les Chemins d'Andarta lors du concert à l'église le 21/06/2017. L'équipe municipale remercie ces généreux donateurs.

Mme le Maire souhaite la bienvenue à Zoé, née le 02/06/2017, 3ème enfant dans la famille Turc-Maillet à Paruel. Les employés communaux seront en congés annuels du 31/07 au 14/08/17 pour l'agent technique, et du 31/07 au 14/08 puis du 28/08 au 02/09 pour la secrétaire. Le secrétariat de mairie sera donc fermé sur ces deux dernières périodes. Courant juin, deux attaques successives de loups ont impacté le troupeau de M Grimaud à Charchauve. Des battues administratives au sanglier pourront se dérouler jusqu'au 09/09/2017 sur le territoire de la commune. L'ouverture de la chasse est fixée au 10/09/2017.

Mme le Maire présente le Guide des services réalisé par la Communauté de Communes via le CIAS ; ce document récapitule l'ensemble des services aux habitants du territoire, il est disponible en mairie et peut être consulté sur le site de la CCVD. Elle adresse ses félicitations à Mme AF Xueref qui a reçu la Médaille du mérite agricole lors de la cérémonie officielle en préfecture de Valence le 7/07/2017. Le Cyclo club de Puy-St-Martin empruntera nos routes départementales le 19/07/2017 pour une randonnée cycliste. Le Rallye Auto du trophée des Alpes circulera sur la RD732, le 11/09/2017. L'apéro communal a connu une belle fréquentation avec plus de 90 participants au cours de la soirée. Les élus remercient les habitants pour leur active participation à ce rendez-vous annuel.

Au niveau des dates à retenir, le dernier conseil communautaire avant l'été aura lieu le 12/07/2017, avec un ordre du jour chargé et une présentation de la réflexion sur GEMAPI. Le Président de l'amicale de la 6ème compagnie BEN nous invite à commémorer le 73ème anniversaire de Bataille de Gigors le 27/07/2017 : la cérémonie aura lieu à 11h à la stèle puis un hommage sera rendu aux morts pour la France au Monument sur la place. L'apéritif offert par la Commune sera servi par les élus. La fête du bleu en partenariat avec le PNRV aura lieu à Ste Eulalie en Royans les 29 et 30/07/2017.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le 20/09/2017 à 20h

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, la séance est levée à 21h45

Le secrétaire, DEFFAISSE Jean-Michel

Le Maire, MARTIN Béatrice